



Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# Magnétite

Page

1

Édition révisée : 25.03.2024

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

### 1.1. Identifiant du produit

Nom du produit : Magnétite

UFI : --

### 1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées :

Agent colorant (pigment et colorants), inorganique.  
Application technique

Utilisations déconseillées :

### 1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité (producteur/importateur)



Mon-Droguiste.Com  
39 Bis Rue Du Moulin Rouge  
10150 Charmont Sous Barbuise  
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05  
Courriel : [contact@mon-droguiste.com](mailto:contact@mon-droguiste.com)  
Web : [www.mon-droguiste.com](http://www.mon-droguiste.com)

### 1.4. Numéro d'urgence

Numéro d'urgence :

1.4.2 Centre antipoison : 01 45 42 59 59 (ORFILA)

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement  
(CE) n° 1272/2008 (CLP/SGH)

Ce produit ne nécessite pas de classification et d'étiquetage comme dangereux selon le CLP/SGH.

Effets environnementaux possibles :

### 2.2. Éléments d'étiquette

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008  
(CLP/GHS)

Aucune classification requise selon les directives CLP/SGH.

Désignation du danger :

Non applicable.

Mot d'avertissement :

Désignation du danger :

Désignation de sécurité :

Composants dangereux à étiqueter :

### 2.3. Autres dangers

Après contact avec les yeux : peut provoquer une légère irritation.  
Après contact avec la peau : peut provoquer une légère irritation.



# Magnétite

---

Après contact avec la peau : un contact prolongé peut provoquer une irritation.

---

## 3. Composition/Informations sur les ingrédients

3.1. Substance

3.2. Mélange

Caractérisation chimique : Oxyde de fer naturel, magnétite, Fe<sub>3</sub>O<sub>4</sub>

Informations sur les composants / ingrédients dangereux :

Tétraoxyde de trifer (Fe <sub>3</sub> O <sub>4</sub> ), magnétite ; n° d'enregistrement REACH : 01-2119457646-28-0000	88 - 99,2 %	N° CAS : 1317-61-9 Numéro EINECS : 215-277-5 N° CE :
---	-------------	--

---

Minéraux formant des roches	0,8 - 12 %	N° CAS : 999999-99-4 Numéro EINECS : 310-127-6 N° CE :
-----------------------------	------------	--

---

Informations Complémentaires:

Caractéristiques des particules :

Ce produit/ce mélange ne contient pas de nanoformes.

---

## 4. Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Informations générales:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation :

Apporter de l'air frais.

Après contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Après contact visuel :

Rincer les yeux ouverts avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Consultez un médecin.

Retirer les lentilles de contact.

Après ingestion :

Après avoir avalé une quantité importante de produit, consultez un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes:

La poussière est hygroscopique et peut provoquer un dessèchement de la peau humaine.

Effets irritants : Peut provoquer une irritation mécanique en cas d'exposition à la peau, aux yeux ou aux poumons.

Il convient d'éviter toute exposition prolongée à des poussières dépassant la norme d'exposition professionnelle. La poussière d'oxyde de fer peut provoquer une pneumoconiose bénigne (sidérose).

Effets :

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire



## Magnétite

Traitement:

Traiter de manière symptomatique.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5. 1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre extinctrice, brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés :

Pulvérisation d'eau.

#### 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers :

Aucun danger particulier.

#### 5. 3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection :

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et un équipement de protection complet.

Informations complémentaires :

Empêcher l'eau d'extinction d'incendie de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'eaux souterraines.

### 6. Mesures en cas de rejet accidentel

#### 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles :

Portez un équipement de protection approprié. Tenez les spectateurs à distance.

Éviter l'inhalation de poussières.

Éviter le contact avec la peau.

#### 6. 2. Précautions environnementales

Précautions environnementales :

Prévenir la contamination des sols, des égouts et des eaux de surface.

#### 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel :

Ramasser mécaniquement et collecter dans des conteneurs appropriés pour élimination. Éviter la formation de poussière.

#### 6. 4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13 pour plus d'informations sur l'élimination.

### 7. Manutention et stockage

#### 7. 1. Précautions pour une manipulation sans danger

Instructions pour une manipulation sûre :

Assurer une bonne ventilation et/ou une évacuation adéquate du lieu de travail. Veiller à une ventilation adéquate. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution.

Mesures d'hygiène :

Ne mangez pas et ne buvez pas pendant le travail. Ne fumez pas.

#### 7. 2. Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage :



Exigences relatives aux zones de stockage et aux conteneurs :

Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.  
Tenir à l'écart des sources d'inflammation, de la chaleur et du feu.  
Conserver dans des récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec.

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :

Garder le récipient bien fermé.  
Fermer soigneusement les récipients ouverts pour éviter toute altération de la qualité par l'humidité.

Classe de stockage :

Prendre des mesures pour éviter les décharges électrostatiques.  
Ne pas stocker avec des produits inflammables, des étincelles et des flammes nues.

Informations complémentaires :

13 ; Solides non combustibles (TRGS 510)

Température maximale de stockage : < 80°C

7. 3.

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Informations complémentaires :

## 8. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8. 1. Paramètres à contrôler

Paramètres à contrôler (DE) :

Aucune limite d'exposition professionnelle connue.

Paramètres à contrôler :

Niveau dérivé sans effet (DNEL) :

Tétraoxyde de trifer (CAS 1317-61-9) :  
10 mg/m<sup>3</sup> (travailleur, inhalation, exposition à long terme - effets locaux)

Concentration prédite sans effet (PNEC) :

Informations Complémentaires:

8. 2. Contrôles d'exposition

Mesures techniques de protection :

Utiliser une ventilation locale appropriée pour contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection personnelle

Mesures générales de protection :

Éviter le contact avec la peau.  
Ne pas inhaler les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection respiratoire :

En cas de concentration plus élevée ou d'exposition prolongée aux poussières : filtre à particules de type P1 ou FFP1, EN 143 ou 149 (pour les particules solides).

Protection des mains :

Gants de protection (EN 374)



# Magnétite

---

Matériau des gants de protection :

Coton / Latex (> 120 min)

Protection des yeux :

Lunettes de sécurité avec écrans de protection (EN 166).

Protection du corps :

Vêtements de protection (polyester, coton).

Précautions environnementales :

Évitez la contamination du système d'égouts, des cours d'eau ouverts et des eaux souterraines.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Formulaire:

poudre

Couleur:

noir métallisé

Odeur:

inodore

Seuil olfactif :

aucune information disponible

Valeur du pH :

5 - 9 (50 g/l H<sub>2</sub>O)

Température de fusion :

> 1500°C

Température d'ébullition :

non applicable

Point d'éclair:

non combustible

Taux d'évaporation :

non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) :

incombustible

Limite supérieure d'explosion :

aucune information disponible

Limite inférieure d'explosion :

aucune information disponible

Pression de vapeur :

non applicable

Densité de vapeur :

Ce produit est un solide non volatil.

Densité:

5,2 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité dans l'eau :

insoluble

Coefficient de variation (n-  
Octanol/Eau) :

non applicable

Température d'auto-inflammation :



---

	non applicable
Température de décomposition :	
	non applicable
Viscosité, dynamique :	
Propriétés explosives :	Le produit ne présente pas de risque d'explosion.
Propriétés oxydantes :	
	non oxydant
Masse volumique apparente :	
9. 2. Informations complémentaires	
Solubilité dans les solvants :	Soluble dans les acides forts.
Viscosité, cinématique :	
Classe de brûlure :	
Teneur en solvant :	
Teneur solide :	
Taille des particules :	
Autres informations :	

---

## 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Aucune information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Stable si utilisé conformément aux spécifications.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Aucun si manipulé et stocké conformément aux spécifications.
10.4. Conditions à éviter	
Conditions à éviter :	Évitez la chaleur.
Décomposition thermique :	
	Le produit est instable au-dessus de 80 °C et peut alors s'oxyder, provoquant un échauffement supplémentaire. Ne pas stocker à proximité d'une source de chaleur.
10.5. Matériaux incompatibles	Aucun connu.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun si stocké et manipulé conformément aux spécifications.
10.7. Informations complémentaires	

---

## 11. Informations toxicologiques

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë



# Magnétite

---

DL50, orale :	> 5000 mg/kg (rat)
DL50, cutanée :	Aucune information disponible.
CL50, inhalation :	Aucune information disponible.
Effets primaires	
Effet irritant sur la peau :	Non irritant (lapin)
Effet irritant sur les yeux :	La poussière du produit peut provoquer une irritation.
Inhalation:	Aucune information disponible.
Ingestion:	Aucune information disponible
Sensibilisation:	Non sensibilisant (cobaye ; OCDE 406).
Mutagenicité :	Non mutagène (test d'Ames ; Salmonella typhimurium)
Toxicité pour la reproduction :	Aucun effet négatif connu.
Cancérogénicité :	Les oxydes de fer sont actuellement considérés comme des substances non cancérogènes par le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer). La magnétite, Fe <sub>3</sub> O <sub>4</sub> , n'est pas répertoriée dans la monographie du CIRC, vol. 1-102.
Tératogénicité :	Aucune information disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) :	Aucune donnée pertinente trouvée.
Risque d'aspiration :	Aucun risque d'aspiration.
11. 2. Informations sur d'autres dangers	Il convient d'éviter toute exposition prolongée à des poussières dépassant la norme d'exposition professionnelle. La poussière d'oxyde de fer peut provoquer une pneumoconiose bénigne (sidérose). Effets irritants : Peut provoquer une irritation mécanique en cas d'exposition à la peau, aux yeux ou aux poumons. Propriétés perturbatrices endocriniennes : aucune information disponible.

---

## 12. Informations écologiques

### 12. 1. Toxicité aquatique

Toxicité pour les poissons :

CL0 : &gt; 10 000 mg/l (96 h, Danio rerio)



# Magnétite

---

Toxicité des daphnies :	CE0 : > 10 000 mg/l (48 h, Daphnia magna)
Toxicité bactérienne :	Aucune donnée disponible.
Toxicité des algues :	Aucune information disponible.
12. 2. Persistance et dégradabilité	Produit très insoluble et peut donc être éliminé de l'eau mécaniquement dans des stations d'épuration des effluents appropriées. Pas facilement biodégradable.
12. 3. Bioaccumulation	Non applicable.
12. 4. Mobilité	Aucune information disponible.
12. 5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvP	Ce produit n'est ni une substance PBT ni vPvB et ne contient pas de substance PBT ou vPvB.
12. 6. Propriétés perturbatrices endocriniennes	Cette substance/ce mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) n° 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.
12. 7. Autres effets indésirables	
Classe de danger pour l'eau :	Pas dangereux.
Comportement dans les réseaux d'assainissement :	
Autres effets écologiques :	Aucun effet particulier ni danger connu.
Valeur AOX :	
13. Considérations relatives à l'élimination	
13. 1. Méthodes de traitement des déchets	
Produit:	Si possible, réutiliser le produit. Le produit peut être déposé dans un site d'élimination des déchets conformément à la réglementation locale.
Code européen des déchets (CED) :	
Emballage non nettoyé :	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés ou utilisés pour produire de l'énergie (incinération).
Numéro de code des déchets :	
14. Informations sur les transports	
14. 1. Numéro ONU	

---



---

ADR, IMDG, IATA

14. 2. Nom d'expédition des Nations Unies
- ADR/RID :
- Aucune marchandise dangereuse selon ADR / DOT (US) (transport terrestre).
- IMDG/IATA :
- Marchandises non dangereuses
14. 3. Classes de danger pour le transport
- Classe ADR :
- non applicable
- Numéro de danger :
- Code de classification :
- Code de restriction du tunnel :
- Classe IMDG (mer) :
- non applicable
- Numéro de danger :
- Numéro EmS :
- Classe IATA :
- non applicable
- Numéro de danger :
14. 4. Groupe d'emballage
- ADR/RID :
- non applicable
- IMDG:
- IATA:
14. 5. Risques environnementaux
- Aucun
14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- Non classé comme marchandise dangereuse selon la réglementation sur les transports.
14. 7. Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI
- non applicable
14. 8. Informations complémentaires
- Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

---

## 15. Informations réglementaires

15. 1. Règlements/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange
- Classe de danger pour l'eau :
- 0, non dangereux (réglementation allemande)
- Réglementations locales sur les accidents chimiques :
- Seveso III : ne s'applique pas
- Restrictions à l'emploi :



Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## Magnétite

Page

10

---

Restriction et interdiction d'application :

Instructions techniques sur la qualité de l'air :

5.2.1. Poussières totales, y compris les poussières fines.

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique

Liste SVHC de la CE : Ce produit ne contient aucune substance figurant sur la liste des substances extrêmement préoccupantes (REACH).

Règlement (CE) 1907/2006, article 57)

15. 3. Informations complémentaires

Règlement (CE) 2037/2000 - Substances qui appauvrissent la couche d'ozone : non réglementé / non applicable

Conformité RoHS : Les produits sont conformes à la directive RoHS 2002/95/CE et ne contiennent pas de Cr(VI).

---

16. Autres informations

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et à la réglementation en vigueur. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel des connaissances et visent à décrire notre produit.

du point de vue des exigences de sécurité. Elle ne doit donc pas être interprétée comme une garantie de propriétés spécifiques.